

ALE Basket Ball



Résultats du 29 et 30 janvier 2016

U11M : défaite au SPO Rouen 36/6
 U13F : défaite aux Hauts de Rouen 38/19
 U15M : défaite contre Oissel 28/63
 U17M B : défaite contre Darnétal 25/86
 U17M A : victoire contre Boos 54/39
 1^{ère} Série M : défaite à Sotteville 72/42
 PHF : défaite contre Saint-Saëns 37/59
 HM : défaite à Oissel 98/75
 PERF : victoire à Aplemont 30/45
 PERM : défaite contre AA Couronne 60/67
 Un derby digne de ce nom qui a tourné à l'avantage de Petit-Couronne !
 Après avoir mené, fait jeu égal, notre équipe, qui a tout donné devant son public, s'est inclinée dans le dernier quart-temps.
 Un grand merci au public venu nombreux.



Rencontres du 06 février 2016

Salle Hélène Boucher
 U13M : match contre GCO Bihorel 15h30
 U17M B : match contre AA Couronne 14h00
A l'extérieur
 U11M : match au SPO Rouen à 16h00
 U13F : match aux Hauts de Rouen à 14h00
 PERM : match à Bihorel 20h00
Rencontres du 07 février 2016
Salle Hélène Boucher
 1^{ère} Série M : match contre Boos BC 10h00
 PERF : match contre AL Déville 15h30
A l'extérieur
 PHF : match à Belbeuf 10h00

SM OUVERTURES

www.smouvertures.com

1 rue du Moulin
 76530 Grand-Couronne
 s.m.ouvertures@wanadoo.fr

02 35 67 15 85



portails

**-15 %
 sur les
 portails
 aluminium***

*Jusqu'au 12 mars 2016

STAGES DE NATATION ENFANTS

Pour les enfants dès 6 ans

**DU
8 AU 12
FÉVRIER**

**DU
15 AU 19
FÉVRIER**

Tarif : **32,85 euros la semaine**

2 NIVEAUX DE 9H À 9H45

Inscriptions et règlement à l'accueil dès maintenant

Reenseignements : Centre Aquatique Alex JANY - 02 32 11 53 81
 Courriel : piscine@ville-grandcouronne.fr
 Page Facebook «Centre Aquatique Alex Jany»

Etat-civil

Naissance :
 Maëlys PARIS

U.N.R.P.A.

Ensemble et solidaires
 Nous vous informons que notre assemblée générale se tiendra le mercredi 10 février 2016 à 14h.
 Attention : changement de local.
 Notre assemblée générale aura lieu dans la salle Marcel Miraux, face à l'Avant-Scène.
 Votre présence est souhaitable. Venez nombreux.

Prochaine permanence le vendredi 6 février 2016, également salle Marcel Miraux.

ACPG-CATM OPEX Veuves

L'association vous informe que l'assemblée générale aura lieu le 6 mars à la salle Camille Robert. Elle sera suivie d'un repas à la salle Annie Guilbert aux Essarts. Vous pouvez vous inscrire dès maintenant à notre local (Foyer Soleil) ou par téléphone.

Trésorier, Joël Bourmault : 06 03 03 20 41
Le Président, André Chottard : 06 16 78 04 81
Prix unique 35 €.

Menu au Centre de Loisirs

Semaine du 8 au 12 février
 (sous réserve de modifications)

Lundi
 Betteraves à la vinaigrette, saucisse de volaille, haricots blancs à la tomate, Emmental BIO, fruit.

Mardi
 Terrine de campagne, paupiette de veau sans porc, petits pois, Coulommiers, gaufre au sucre glace.

Mercredi
 Potage à la tomate, rôti de boeuf, pommes sautées, Saint Paulin, fruit BIO.

Judi
 Chou blanc Mimolette, escalope viennoise, spaghettis, Carré de l'Est, yaourt à la vanille BIO.

Vendredi
 Quiche au fromage, poisson frais, chou fleur, yaourt sucré, compote pomme/biscuit.

Médecin de garde

Du samedi après 12 heures au lundi matin 8h ainsi que la semaine après 20h, vous devez appeler le **15**.

Police Municipale

Horaires d'ouverture :
 Du lundi au vendredi de 8h à 20h au **02 35 69 00 25**.
 En dehors de ces heures, contacter le **17**.

Astreinte de la Ville

A partir de 20h.
02 32 11 53 73.
 Tous les jours.

Permanence alcool

Besoin d'une écoute, d'une main tendue :
Appelez le 06 73 53 70 44.
 Demandez Fabrice, laissez-lui un message avec votre n° de téléphone, pour être rappelé, s'il n'est pas disponible immédiatement.

N° vert de l'agglo

24h/24 au : 0 800 021 021
 Informations concernant :
 - déchets, eau, assainissement.

Bus, Téo, Métro

Les horaires en ligne
 www.tcar.fr ou 02 35 52 52 52



LE TAMBOUR

De Grand-Couronne

N° 1115
 Vendredi 5
 février 2016

Citation de la semaine

"Les chanceux sont ceux qui arrivent à tout : les malchanceux, ceux à qui tout arrive".
 Eugène Labiche



Vidéo protection

Après un essai concluant de deux années, la ville lance un appel d'offre pour l'installation d'une dizaine de caméras dans différents lieux de la ville.

Il est difficile aujourd'hui d'éviter les actes d'incivilités et de délinquance. Très peu de villes échappent à ces difficultés. La mairie de Grand-Couronne a procédé, durant deux années, à des essais en implantant des caméras à proximité de sites sensibles : stade Delaune, école Victor Hugo et Centre Technique Municipal. « Cet essai a été concluant, nous n'avons pas constaté de problèmes de vols ou de dégradations durant cette période », indique les services de police, « la vidéo-protection a rempli son rôle, ce qui nous pousse aujourd'hui à aller plus loin dans ce projet et de le mener à bon terme ». La ville vient de lancer un appel d'offre pour la fourniture et l'installation d'une dizaine de caméras en divers points de la ville : « Nous avons une volonté de protection des biens publics et communaux, dans le respect de la législation », explique Patrice Dupray.

Protection ne veut pas dire surveillance.
 Les caméras, qui devraient être installées pour la rentrée de septembre, fonctionneront 24h sur 24h, toute l'année : « Ce sont des caméras-boules de dernière génération, avec une vision nocturne performante. Elles pivotent sur 360°, et permettent ainsi d'avoir une vision très large des sites et rues. Mais protection ne veut pas dire surveillance. Elles sont des outils d'informations et de témoignages qui ne pourront être utilisées que par les forces de Police Nationale et Municipale, sur saisine d'un officier de police judiciaire ». Il n'est pas question de filmer les résidences privées. La législation oblige à maquiller ces habitations afin de préserver la vie privée. Les films seront conservés et consultables durant 30 jours et détruits ensuite.

Plusieurs sites et rues seront protégés.
 « D'autres villes de l'agglomération, Grand-Quevilly, Saint-Etienne-du-Rouvray, Petit-Couronne..., sont déjà équipées de systèmes identiques et ont obtenu de bons résultats ». Le cœur de ville et le centre commercial des Boutillères devraient être les premiers équipés, puis d'autres lieux comme la médiathèque, la rue Désiré Granet, la place Césaire Levillain, l'Avant-scène, les commerces, s'ils ne sont pas directement concernés, seront aussi dans le périmètre de protection... Chaque caméra est équipée d'un objectif de haute qualité. Par sa puissance, il permet de lire des détails, plaque d'immatriculation par exemple, à plusieurs centaines de mètres, ce qui va permettre une forme de quadrillage de la ville, chaque caméra étant dans le champ de vision d'une autre caméra : « L'implantation de ce dispositif de vidéo-protection composera un réseau orienté vers la dissuasion, pour la tranquillité de tous. La présence policière sur le terrain ne sera pas réduite pour autant, les fonctionnaires poursuivront leurs patrouilles en ville ». Ce dispositif a un coût. L'appel étant bientôt lancé, il ne nous est pas possible d'en indiquer un montant, pendant cette phase. Pour la réalisation de ce projet, la ville sera aidée par un fonds provenant du Ministère de l'intérieur.

Accès à l'image

Seul un Officier de Police Judiciaire territorialement compétent est habilité à se saisir du support comportant des enregistrements d'images vidéo. Cela après en avoir fait la réquisition par écrit auprès de M. le Maire (Article L253-5 et L252-3 du Code de Sécurité Intérieure). A cet effet un registre est tenu pour la délivrance des copies. Les services de Police Nationale ou de Gendarmerie sont à même d'exploiter les images dans le cadre d'une procédure suite à un dépôt de plainte. La victime d'une infraction ne peut avoir directement accès aux images.



« La présence policière sur le terrain ne sera pas réduite pour autant, les fonctionnaires poursuivront leurs patrouilles en ville ».

Corridor écologique



Quand la nature renaît grâce à la main de l'homme

Souhaité depuis une dizaine d'années par la municipalité, le projet de corridor écologique va enfin voir le jour en marge du projet d'aménagement d'un pôle logistique sur la zone des Peupliers. Ambitieux à plus d'un titre, ce corridor écologique nous rappelle en premier lieu, que l'économie et l'écologie peuvent aller de pair si l'homme s'en donne la peine. En effet, les erreurs du passé ont servi de leçon et ici pas question de les renouveler. Cette prise de conscience, que certains considéreront comme tardive, est pour autant réelle. Elle est aussi un signe d'espoir pour les générations à venir, d'ailleurs des programmes d'enseignements et des circuits pédagogiques sont intégrés à la création de cette grande zone naturelle. Ambitieux enfin par sa démesure. 1.5 million d'euros d'investissement portés par le Grand Port Maritime de Rouen (GPMR) pour créer 16 hectares de zones humides sur les 22 que compte le projet. Il permettra de faire revivre des espèces animales et végétales aujourd'hui disparues et pourtant nécessaires au bon fonctionnement de l'écosystème.

Mais un corridor écologique, c'est quoi ?

Un corridor, par définition, met des espaces en communication les uns avec les autres, dans un bâtiment ou ailleurs. Un corridor écologique est un milieu ou un réseau de milieux répondant à des besoins fondamentaux des êtres vivants : se déplacer (pour des animaux très mobiles) ou se propager (pour des plantes ou des animaux peu mobiles), de façon à pouvoir se nourrir ou se reproduire. Les populations d'êtres vivants sont souvent dispersées, et les échanges entre populations d'une même espèce sont nécessaires pour assurer leur pérennité, notamment par un brassage génétique. Le changement climatique et la destruction des milieux naturels sont des raisons supplémentaires d'assurer cette mobilité de la vie sauvage.

Ce corridor prend donc naissance au bout du boulevard industriel par le fossé Blondel jusqu'au pré du Tourneul, derrière les terrains de football de Moulineux. Cinq zones diverses parsemées de mares, encadrées de merlons et truffées de bosquets d'arbres. Au total, ce seront 2 500 pieds d'arbres constitués de quarante-deux espèces locales d'arbres et d'arbustes, en évitant les espèces exotiques, inutiles voire intrusives, qui seront plantées. Une fois la flore en place, la faune suivra naturellement.

Une faune véritablement choyée

Bien sûr, un tel aménagement occasionne des dérangements sur les espèces en place, aussi le GPMR a créé les meilleures conditions pour éviter tout bouleversement de la biodiversité existante. Sans entrer dans une liste exhaustive des mesures retenues, tel le déplacement momentané d'espèces animales ou végétales, on peut noter quelques aménagements d'importances : La création de mares qui vise à renforcer la biodiversité et notamment à favoriser le développement des populations d'amphibiens (Crapaud calamite, divers tritons, grenouilles vertes...) mais aussi celles des odonates (Libellules). Ces mares contribueront à favoriser aussi des espèces comme la Couleuvre à collier qui trouvera là l'alimentation qu'elle recherche. L'installation d'ouvrages de circulations, appelés Batrachoducs, des buses rectangulaires ou circulaires légèrement inondées qui permettent aux amphibiens des déplacements en toute sécurité. Pour favoriser la nidification d'oiseaux, et pour créer des abris pour la faune en général, des haies champêtres et bosquets seront plantés à la périphérie des zones aménagées. Enfin, pour favoriser la venue de reptiles des andains (gîtes favorables aux reptiles) seront installés. Ce type d'aménagement possède différentes fonctions biologiques : abri nocturne, site d'hivernage, zone de chasse, de cache et de repos. A noter que les andains pourront également assurer les besoins spécifiques à d'autres espèces de reptiles comme l'Orvet fragile ou la Couleuvre à collier. Le Tambour reviendra régulièrement sur l'évolution de ce beau chantier.



Smail Boufhal, ici lors de la réunion publique du 29 janvier, se réjouit que ce projet souhaité par la municipalité depuis plus de 10 ans se concrétise enfin.



Ce projet d'1.50 million d'euros porté par le GPMR, sera achevé en 2017.



Piste cyclable, chemin piétonnier, permettront de découvrir en famille un espace naturel exceptionnel.

La nature ordinaire au fil des saisons

Le dimanche 14 février 2016, de 9h à 12h, la municipalité de Grand-Couronne vous convie à une matinée nature avec M. Loïc Gélard de l'AREHN (Agence Régionale de l'Environnement de Haute Normandie).

Il vous sera proposé dans un premier temps une sortie éducative et familiale dans la forêt de La Londe-Rouvray. L'objectif de cette promenade... mieux connaître pour mieux protéger, restituer les savoirs et les bons comportements.

Dans un second temps, découvrir les univers qui nous entourent, sous forme d'une conférence accompagnée d'un diaporama où s'égraineront les semaines et les mois dans nos belles forêts normandes.

Si vous désirez participer à ce moment convivial, nous vous attendons le dimanche 14 février à 9h au centre de loisirs Jean Coiffier, rue du champ du bois, hameau des Essarts. Quelques recommandations avant de partir : éviter le parfum, les couleurs vives, ne pas venir en tong et prendre de quoi se couvrir, nous sommes en hiver même si les températures nous disent le contraire.

Dernier point mais qui a son importance pour l'organisation de cette matinée, il vous est demandé de prévenir de votre présence au 02 32 11 53 53 au plus tard le jeudi 11 février.



Volley-ball

L'antenne du volley de l'animation loisirs de Grand-Couronne termine premier à un tournoi de volley ball loisirs.

Volley-ball tous les lundis de 20h00 à 22h00 salle Léo Lagrange.
Renseignements et inscription au service des sports en Mairie. 02.32.11.53.70.



Recensement militaire

Journée de citoyenneté

Depuis le 1er janvier 1999, l'obligation du recensement militaire s'impose sans distinction de sexe à toute personne venant de célébrer son seizième anniversaire. Les jeunes nés en janvier, février, mars 1999 (avoir 16 ans révolus) doivent venir en Mairie, avant le 1^{er} avril 2016 et se munir du livret de famille ainsi que de la carte d'identité de la personne recensée.

Stop Tafta !



Réunion publique d'information

TAFTA, c'est quoi ?

Le 14 juin 2013, le Conseil de l'Union Européenne (chefs d'Etat et de Gouvernement) a donné mandat à la Commission Européenne d'ouvrir des négociations avec les États-Unis en vue d'aboutir à un accord transatlantique pour créer le plus vaste marché du monde.

Ce projet d'accord de libre-échange et d'investissement, nommé TAFTA, vise à libéraliser encore davantage les échanges commerciaux entre les États-Unis et l'Union Européenne en démantelant les droits de douane et en s'attaquant aux normes et réglementations. Cet accord, s'il était signé, scellerait le sort des économies européenne et nord-américaine dans une même allégeance ultralibérale au profit des multinationales.

Aucune consultation des peuples n'a eu lieu sur l'opportunité de débiter ces négociations. Au contraire, les citoyens sont tenus à l'écart de discussions se déroulant dans la plus stricte confidentialité entre une poignée de négociateurs, experts non-élus et lobbyistes invités.

Aussi, plusieurs organisations regroupées au sein du « collectif national unitaire stop TAFTA » invitent les citoyens à s'emparer de cette question et faire échouer ce projet. **A cet effet, ils vous invitent à une réunion publique d'information le 16 février 2016 à 18h salle Camille Robert.** Cette rencontre est proposée par Attac, en partenariat avec la ville de Grand-Couronne.

Le conseil citoyen « Diderot-Mesliers » est créé :

« Vous habitez le quartier, vous avez la parole ! »

Certains penseront encore un « machin » de plus ! Eh bien non, le conseil citoyen, prévu par la loi, donne la parole aux habitants sur la vie du quartier (environnement, la sécurité, le logement...). Plus encore ! Il fait obligation aux pouvoirs publics de consulter mais aussi d'associer les habitants du quartier sur les projets, les actions à entreprendre pour favoriser « le vivre ensemble ».

Alors prenez la parole ! Devenez acteurs, participez à l'amélioration des conditions de vie dans votre quartier !

Le Conseil Citoyen en est le moyen. Créé depuis le 9 décembre 2015, le conseil citoyen « Diderot-Mesliers » vous invite à échanger vos idées, donner votre point de vue, prendre les choses en main, à l'occasion d'un « goûter crêpes », le **mercredi 10 février 2016 à partir de 16 heures à la salle Diderot (Parc Diderot - Immeuble les Violettes).** Nous vous attendons nombreux ! Vos pâtisseries sont les bienvenues.

Allô, Monsieur Le Maire ?
Téléphone 0 800 11 90 13
Mardi 9 février de 11h à 11h45

L'UCAE c'est l'Amérique !



Du 15 au 31 décembre 2015 l'UCAE (Union des Commerçants, Artisans et Entreprises de Grand-Couronne) organisait la « Quinzaine Commerciale de Noël ».

Durant cette période, chacun a pu déposer des bulletins de participation dans les urnes à disposition chez les différents commerçants, entreprises et artisans participant à cette action.

Début janvier un pré-tirage avait été effectué. Ainsi 25 bulletins allaient permettre à ceux qui les avaient déposés de participer au tirage au sort des lots.

Claude Sagot, 1er Adjoint au Maire, Taner Kotan, Conseiller Municipal délégué à l'action économique et Claudine Lamy, Présidente de l'UCAE, ont accueilli les participants à la salle Festive du Grésil, vendredi 29 janvier à 19h30. Claude Sagot a félicité l'UCAE pour la réussite de cette quinzaine de Noël. Elle démontre la qualité du service rendu par les artisans, les entreprises et les commerçants de notre ville.

« Un jour j'irai à New-York avec toi ! »

Ensuite est venu le temps du tirage au sort. D'une main innocente une jeune demoiselle tirait le nom des différents gagnants. Tour à tour, ils ont tiré un numéro attribué à une enveloppe qui contenait le lot. 25 lots ont été remis : 1 voyage à New York pour 2 personnes, (5 jours, 4 nuits en pension complète) ; 1 télévision grand écran ; 1 journée au parc Disney pour 2 adultes et 2 enfants ; 1 week-end thalasso pour 2 personnes sur la côte normande ; 2 tablettes tactiles ; 1 V.T.C. ; 1 diner croisière sur la Seine ; 1 coffret de vins ; 1 lot de livres sur la Normandie ; 1 livre sur Grand-Couronne édité par la Société d'Histoire (association Grand-Couronnaise) ; le reste des bons d'achat de 50 à 250 euros à utiliser chez les commerçants de notre ville. C'est une famille des Essarts qui a eu le plaisir de gagner le séjour à New-York !

